-

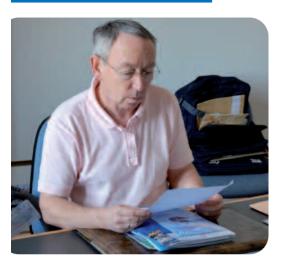
La Tazette de garancières



N°11 - Printemps-Eté 2013



Mairie



Sommaire

Pages 2 à 5

Mairie

- > ÉLECTIONS
- > BUDGET

PAGES 6 ET 7

Culture

- > BIBLIOTHÈQUE
- > PATRIMOINE

PAGES 8 ET 9

Environnement

- > SIEED
- > CIVISME

PAGE 10

Associations

> CALENDRIER ÉVÈNEMENTS

PAGE 11

A l'honneur

> ETAT CIVIL

PAGE 12

En bref

Le Mot du Maire

défendre notre cadre de vie.

l'aube de cet été, après un automne, un hiver et un printemps particulièrement gris et pluvieux, nous méritions de voir les nuages disparaître de notre quotidien et les cieux plus cléments de ces derniers jours nous en faisaient la promesse. Hélas d'autres nuages viennent aujourd'hui assombrir nos perspectives d'avenir.

Alors que nous devons rejoindre au 1^{er} janvier la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines regroupant 31 communes à caractère essentiellement rural, communauté à taille humaine et à projets partagés, une modification profonde des règles d'organisation territoriale vient anéantir les projets qui étaient les nôtres.

En effet, le projet de loi de « modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles » prévoit qu'un établissement de coopération intercommunale dont une ou plusieurs communes appartiendraient à l'unité urbaine de Paris, ce qui est le cas de notre future collectivité, doit intégrer une structure d'au moins 200 000 habitants.

Ce bouleversement nous oblige à nous reposer des questions essentielles. Est-il bien opportun, dans ces conditions, de poursuivre dans cette voie d'intégration à Cœur d'Yvelines ? Nous ne le pensons pas.

Ne doit-on pas, au contraire, pour préserver notre caractère rural, imaginer une autre approche de la coopération intercommunale dans l'ouest et le sud du département ? Là est certainement la solution pour ne pas se voir dessaisis de notre destin dans un vaste ensemble à dominante ultra urbanisée. C'est dans ce sens que nous œuvrons pour faire échec à cette menace, afin de

Mais tout n'est jamais sombre. A la rentrée de septembre, nous aurons le plaisir de fêter un événement exceptionnel dans notre commune : le retour dans notre église du tableau de Antonio de Pereda, après quelques mois de restauration en partenariat avec le Conseil Général des Yvelines et surtout son classement au titre des monuments historiques. Vous trouverez dans les pages de cette Gazette le détail des animations organisées à cette occasion tant par la municipalité que par l'association paroissiale et nous vous invitons à retenir ces dates dans votre agenda pour pouvoir y participer très nombreux.

Puisque nous parlons déjà de rentrée, la rentrée scolaire à Garancières se fera sans changement de rythmes. La semaine de quatre jours de travail pour nos enfants sera encore d'actualité, la municipalité ayant demandé et obtenu le report de l'application de la réforme à la rentrée de 2014, ceci pour se donner le temps de la réflexion et de la prise en considération de toutes les modifications nécessaires à une bonne organisation du temps de l'enfant.

Pour l'heure, bonnes vacances à tous!

Christian Lorinquer

Votre Mairie

Tél:01 34 86 41 33 - Fax:01 34 86 60 16

Site: mairie-garancier<u>es</u>78.fr

Courriel: mairie.garancieres@wanadoo.fr

Maire: M. Christian LORINQUER

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi - mardi - mercredi - jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 15

Lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h

Samedi de 9 h 30 à 12 h



Directeur de la publication : Christian Lorinquer Rédacteur en chef : Pascal Prompt Comité de rédaction : commission Communication Conception, réalisation : PP / JPF Photo couverture : JPF Imprimeur : OTS - La Queue-lez-Yvelines

Ce journal est imprimé sur papier recyclé.



La Gazette de garancières - Printemps-Eté 2013





En 2014, nous voterons deux fois : élection municipale en mars et élection européenne en juin.

Pour participer à ces scrutins, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral.

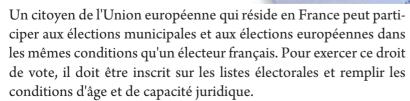
Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2013 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés euxmêmes.

Tous les Français et Françaises jouissant de leurs droits civiques et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Vote des citoyens de l'Union européenne



Il doit choisir le pays dans lequel il souhaite exercer son droit de vote. En effet, il n'est pas possible de voter plusieurs fois pour un même scrutin.

Election des conseillers municipaux

Pour les prochaines élections municipales, une nouvelle loi a été adoptée par l'Assemblée nationale le 17 avril 2013 dont les dispositions modifient le mode de scrutin, notamment pour notre commune.

Abaissement du seuil du scrutin de

Au lieu de 3 500 habitants antérieurement, toutes les communes de plus de 1 000 habitants éliront les conseillers municipaux au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Les listes sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

A noter:

1/ Il ne sera plus possible de rayer ou d'ajouter un nom, sous peine de bulletin nul.

2/ Les listes seront donc paritaires.

Election des conseillers communautaires des EPCI* à fiscalité propre

*(établissement public de coopération intercommunale)

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires représentant la commune au sein des organes délibérants des communautés de communes, sont élus en même temps que les conseillers municipaux. La liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires figure de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue.

La liste est composée alternativement de candidats de chaque sexe (paritaire).

Note:

C'est une nouveauté.

Les représentants de la commune au sein d'une communauté de communes seront élus en même temps que les conseillers municipaux.



Exercice budgétaire 2013

Le budget primitif 2013 a été bâti en prenant en compte d'une part le résultat du compte administratif 2012 de la commune, présentant un excédent de 952 446,27 € en section de fonctionnement et de 28 083,51 € en section d'investissement, et d'autre part la volonté de ne pas augmenter cette année encore les taux d'imposition.

En conséquence, le budget 2013 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de $2828506, 27 \in$.

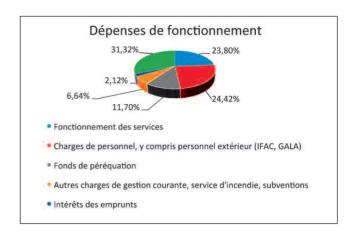
Hors excédent reporté, la section de fonctionnement du budget primitif 2013 est en augmentation de 0,9% par rapport au budget primitif précédent. Cette différence de 16 724 € s'explique notamment par l'augmentation en dépenses de la participation communale au fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) passant de 13 594 € à 30 000 €. A noter que la part des dépenses liées aux différents fonds de péréquation s'élève désormais à près de 12% des dépenses communales. S'agissant des dépenses propres de la commune, les efforts nécessaires ont été entrepris pour ne pas les augmenter tout en permettant un même niveau de qualité de services.

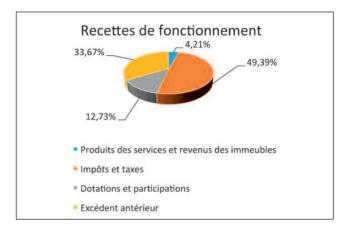
Concernant les recettes, les masses sont similaires. La fiscalité directe locale et les taxes représentent près de la moitié des recettes communales.

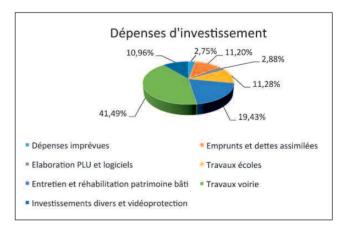
Section d'investissement

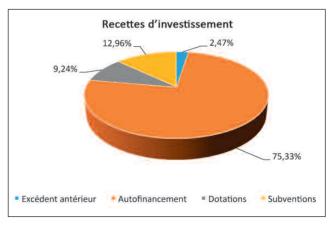
La politique volontariste d'investissements de la commune se poursuit encore cette année avec un accent particulier sur la voirie et ses aménagements pour un montant de 471 340 €, l'entretien et la réhabilitation du patrimoine communal pour 220 800 €, des travaux dans les écoles (128 150 €), la mise en place d'une vidéo protection sur deux sites et divers petits travaux d'investissement à hauteur de 124 554 €. Le remboursement en capital des emprunts s'élève à 127 304 € représentant 11,20% des dépenses d'investissement.

Ces investissements sont financés sur les ressources propres de la commune pour plus des trois-quarts, le solde étant assuré par les dotations et subventions. Cette section s'équilibre à 1 136 143,03 €.











Evolution de la fiscalité

Cette année encore, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. L'évolution de la fiscalité sur la commune se traduit comme suit :

	2008	2009	2010	2011(*)	2012	2013
Taxe d'habitation	8,54%	9,03%	9,03%	15,03%	15,18%	15,18%
Taxe Foncière (bâti)	11,34%	12,00%	12,00%	12,00%	12,12%	12,12%
Taxe Foncière (non bâti)	44,17%	46,73%	46,73%	49,00%	49,49%	49,49%
Taxe professionnelle	3,11%	3,29%	3,29%			
Contribution Foncière des Entreprises				11,40%	11,51%	11,51%

(*) Impact de la réforme de la Taxe Professionnelle :

Mécanisme neutre pour le contribuable puisque la part communale de la taxe d'habitation a été abondée de la part départementale (cette dernière ayant été supprimée sur la feuille d'imposition). Il en est de même pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties dont la part communale a été abondée de la part départementale et régionale, ces deux dernières ne figurant plus sur la feuille d'imposition.

Sur l'ensemble du mandat, les taux d'imposition communaux auront augmenté de 6,88% alors que dans le même temps l'inflation était de 10,1%.

La municipalité a délibérément choisi de limiter ses dépenses afin de ne pas être dans l'obligation d'augmenter mécaniquement ses recettes notamment fiscales.

2012	Taux communaux	Taux moyens communaux nationaux	Taux moyens communaux du département	Taux moyens de la strate 2000 à 3500 habitants du département
Taxe d'habitation	15,18%	23,83%	19,26%	14,99%
Taxe Foncière (bâti)	12,12%	20,04%	15,39%	11,14%
Taxe Foncière (non bâti)	49,49%	48,79%	59,45%	62,15%
Contribution Foncière des Entreprises	11,51%	25,59%	20,82%	20,02%

Retrouvez sur le blog de la commune des commentaires et analyses à propos du budget 2013 :

- > Fonds national de garantie individuelle des ressources
- > Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales
- L'impact de ces mécanismes sur les finances locales



Culture

La BmG Bibliothèque municipale de Garancières







Municipale depuis 3 ans (inaugurée le 10 juin 2010), la bibliothèque a désormais pris son essor et trouvé sa place dans le paysage culturel de notre commune.

Après 30 mois d'exercice, le bilan à la fin de l'année 2012 est plutôt flatteur : Près de 300 lecteurs réguliers dans l'année - une progression très nette du nombre de prêts - des animations périodiques (expositions, rendez-vous Contes, prêt de liseuses électroniques) - une ouverture régulière aux scolaires, au centre de loisirs - l'augmentation significative du fonds de livres et revues, grâce à la fois à un budget conséquent et aux nombreux dons de lecteurs (que nous remercions ici chaleureusement) : tout ceci montre un équipement qui se structure en un lieu vivant d'échange.

À ce propos, un tout premier « café-littéraire » a eu lieu mardi 7 mai, et cette nouvelle initiative sera renouvelée le 1^{er} mardi de chaque mois (hors été). L'idée : venir échanger et partager ses lectures. Pourquoi ne pas rédiger une fiche pour donner son avis, son coup de cœur à la lecture d'un roman ? Et que cette fiche accompagne le livre pour les lecteurs suivants !

Début avril, pour répondre à la progression de l'activité, la municipalité a décidé d'augmenter le temps de travail de notre bibliothécaire, ce qui a permis une nouvelle tranche horaire d'ouverture au public, le mardi de 15h30 à 17h30.

Et puis, **l'opération « raconte-moi l'Histoire »**, lancée en avril avec l'exposition « le Moyen âge comme dans un château».

Un rendez-vous autour de ce qui forge notre avenir : l'Histoire. Deux choix pour aborder ce fil rouge au long cours : pour la jeunesse, le fonds consacré au roman historique est augmenté ; et pour les adultes (mais pas interdit aux ados) c'est la bande dessinée historique.

Les mois qui viennent verront expositions et animations, achats et rencontres sans cesse revenir sur cette thématique, à travers l'Histoire.

Dès septembre, avec l'exposition « Palettes », un regard sur l'histoire de l'art et une association aux événements qui, à l'occasion de la fête paroissiale, entoureront la présentation officielle par la municipalité du tableau de Antonio de Pereda, classé monument historique et récemment restauré par le Conseil général 78 : conférence sur la peinture baroque, concerts gratuits.

Puis début 2014, une exposition sur l'histoire des religions, etc.

Nous espérons que ces choix susciteront votre intérêt et que vous serez nombreux à suivre les parcours proposés, car désormais :

"raconte moi l'Histoire", c'est à Garanc'hier, aujourd'hui et demain!

La BmG : 3 bis rue St Maurice. Tél. 01 34 86 51 56 - garancieresbiblio@orange.fr Ouverture : mardi 15 h 30 à 17 h 30 - mercredi 13 h 30 à 18 h vendredi 15 h à 18 h - samedi 10 h à 12 h 30

Cotisation : 2 \in par personne - gratuit jusqu'à 12 ans - famille : 5 \in personne extérieure à la commune : 4 \in

Nos ressources et soutiens : le Conseil général des Yvelines la Bibliothèque Départementale des Yvelines et notre libraire à Houdan « Bulles d'encre et billes de verre ».



Le patrimoine historique de Garancières enrichi d'une oeuvre authentifiée datée de 1653. Comment un tableau d'un peintre espagnol du XVIIème a ét

LA VILLE DE GARANCIÈ RES PROPOSE

vendredi 20 septembre

▶ 18:00

Vernissage exposition peinture / église St-Pierre

Thème: Terre et ciel

Huiles sur toile : Marc Lécureur (Grosrouvre), Jorma (peintre invité) : une quinzaine d'oeuvres exposées > galerie nord et choeur

▶ 20:30

Concert / église St-Pierre

Ensemble vocal et instrumental « DAYAZELL » de la Compagnie Armutan - Guilhem Puech Quatre musiciens : voix, percussions, oud, flûtes

Programme : musiques du XIIIème au XVème du bassin méditerranéen

samedi 21 septembre

▶ 11:30

Cérémonie de dévoilement du tableau / église St-Pierre

Présentation de la politique culturelle du département, de la mission des Archives départementales, de la mise en oeuvre de la restauration du tableau (aspects financiers et techniques) 12:00 : pot offert par la municipalité / parvis église

15:30 / 17:00

Conférence de Cécile Garguelle, conservatrice déléguée des Antiquités et objets d'art des Archives départementales des Yvelines - Salle des fêtes

Présentation du tableau de Antonio de Pereda : aspects historique et culturel, classement et restauration.

▶ 20:30

Concert (sous réserve) / église St-Pierre

Trio vocal féminin « LIBRE VOIX »

Jeunes ex-chanteuses de la Maîtrise de Radio-France : soprano, mezzo, alto Programme a cappella : musiques sacrées, gospels, chant traditionnel Comment un tableau d'un peintre espagnol du XVII $^{\rm ine}$ a été découvert dans l'église St-Pierre de Garancières ? Comment ce grand tableau (160 x 200) est-il arrivé là ? Depuis quand, sans que personne ne le remarque ? D'où vient-il ?

Dans quelles circonstances une conservatrice des Archives départementales a découvert que ce tableau était signé d'un peintre espagnol connu, Antonio de Pereda, dont les oeuvres sont exposées dans de grands musées ?

Quoiqu'il en soit, la qualité indéniable de cette oeuvre a abouti à son classement à l'inventaire des monuments historiques et à sa restauration, financée par le Conseil général et la commune. Aujourd'hui, ce tableau devient un patrimoine communal partagé par tous.

FÊTE PAROISSIALE

dimanche 22 septembre

10:30 / 18:30

Fête paroissiale > thème : « Terre et ciel »

Brocante: 11:45 / 13:00 - 14:00 / 17:30

Exposition permanente de peintures : à partir de 11:45 Animation musicale avec l'ensemble de cuivres **Eterna** Salon de thé musical, jeux, tombola

- ▶ 10:30 Messe unique du groupement de Monfort l'Amaury
- ▶ 11:45 Apéritif offert (sangria, tapas et petits-fours) surprise musicale
- ▶ 12:30 Repas champêtre (méchoui)
- ▶ 14:15 / 15:00 / église St-Pierre

Concert de l'Ensemble de cuivres Eterna Musiques sacrées et hymne à la Vierge

▶ 15:15 / 16:00 / église St-Pierre

Conférence du père Allouchery > tableau Pereda Immaculée Conception : aspects symboliques et religieux

▶ 16:15 / 17:00 / salon de thé - kiosque à musique

Concert de l'Ensemble de cuivres Eterna Musiques populaires et jazz

▶ 17:30 Tirage de la tombola







Renouvellement des marchés de collectes

Les marchés de collectes sont arrivés à échéance le 31 décembre 2012. Cela représente l'opportunité de revoir les modalités de la collecte en porte à porte (bacs, sacs déchets verts et encombrants).

Depuis 7 ans, les volumes de déchets recyclables ont fortement augmenté, et le compartiment qui leur était réservé dans nos camions « bi-compartimentés » est devenu trop petit. Il faut donc chaque jour effectuer de nombreux allers-retours au pôle environnemental de Thiverval-Grignon

pour aller vider des camions seulement à moitié pleins. Le nouveau marché permet de changer les camions et les tournées afin d'optimiser le remplissage et les moyens humains et de maitriser les coûts.



C'est la société SEPUR qui a répondu le mieux à nos camions distincts attentes, tant techniques que financières, en permettant une organisation rationnelle et plus respectueuse de l'environnement. Ce nouveau marché de collecte est attribué pour une durée de 7 ans.

... Ce qui va changer pour l'usager

2 camions au lieu d'1 A partir du 1er septembre 2013, deux camions distincts effectueront la même tournée sur la journée : l'un ramassera les bacs verts et l'autre les jaunes. Vos bacs seront donc vidés séparément, mais toujours le même jour.

Les jours de ramassage ne changent pas Le calendrier reste le même que les années précédentes. Les bacs seront collectés le même jour, toujours avec la même fréquence.

Nouveaux circuits de collectes Les tournées sont modifiées afin d'optimiser le chargement des camions, dans une logique de réduction des kilomètres parcourus.

Camions moins polluants Les nouveaux camions répondent aux nouvelles normes EURO 5. Celles-ci limitent les émissions d'oxydes d'azotes (NOx) et de très fines particules (-80%), car ce sont celles qui représentent les plus grands dangers pour la santé.

Nouvelle flotte de camions dès septembre 2013





13 camions 26 T de 22 m³

pour les déchets verts (lundi), et les bacs verts et jaunes + 1 mini benne 10T pour les rues étroites



3 camions renforcés 26 T de 22 m³ pour les encombrants.

+ 1 camion plateau pour les rues étroites

www.sieed.fr



-�

Environnement

Toutou'net

Lancée à l'été 2012 (Gazette n°9), l'installation de mobilier urbain pour sensibiliser les propriétaires de chien au ramassage des déjections de leur animal et, de fait, l'opération « ville propre » qui en découle, méritent aujourd'hui un bilan et quelques rappels.

Des progrès sont à noter plus particulièrement sur les trottoirs. Toutefois, il reste beaucoup à faire et notamment dans les parties herbées (place du monument aux morts) et dans les ruelles ou chemins piétons (ruelle du Loup et le long du ru derrière l'église, par exemple).

Comment faire mieux?

Si le choix des emplacements du mobilier a été volontairement restreint, il mérite une explication. Il est d'abord financier (faut-il dépenser plus pour ce sujet ?) mais aussi esthétique (est-il souhaitable d'implanter plus de mobilier ?).

Situation : un seul lieu de réserve de sacs* sur la place de la mairie et une seule poubelle spécifique avec rappel d'information, à l'angle de la place du monument aux morts.

Mode d'emploi

On peut se servir au distributeur à l'avance de plusieurs sacs* pour anticiper le besoin (on peut aussi utiliser les sacs plastiques des commerces !). Pour se débarrasser des déjections, on n'est pas obligé de passer devant la poubelle spécifique, toute poubelle sur le trajet de promenade peut être utilisée.

Chaque propriétaire de chien doit être conscient que les déjections canines sur les trottoirs sont à l'origine de nombreuses nuisances en terme d'hygiène publique, d'environnement et de sécurité.

Alors disons tous C.R.O.T. pour un meilleur environnement!

C, pour communiquer sur le dispositif... c'est une nouvelle fois fait.

R, pour responsabiliser... par un rappel des règles d'un espace urbain pour tous.

O, pour obliger... S'il est souhaitable d'éviter la verbalisation, elle est cependant prévue si un changement ne s'opère pas dans le temps. Ainsi, il sera institué une contravention de première classe, c'est à dire une amende pouvant aller jusqu'à 38 euros.

T, pour transformer... La réussite de l'opération sera un gage du «Vivre ensemble » et positif pour tous, participant ainsi à notre qualité de vie. * Les sacs sont biodégradables.

Les poubelles et déchets verts

Vertes pour les déchets ménagers et jaunes pour le plastique, le métal et le papier, nos poubelles sont collectées le mardi matin.

Il convient donc de les sortir uniquement la veille au soir et de les rentrer le jour même du ramassage.

Les sacs de déchets verts sont collectés le lundi matin.

Leur dépôt sur les trottoirs est donc à faire uniquement le week-end.

Respecter ces consignes, c'est assurer un peu plus de sécurité pour les piétons (nos trottoirs sont pour la plupart étroits!)



Un environnement propre

L'abandon de déchets sur la voie publique ou dans tout autre lieu est formellement interdit.

Vous avez à votre disposition une déchèterie à Garancières - à côté du supermarché - (information en mairie pour l'accès).

Le brûlage de déchets, même végétaux, n'est pas autorisé dans les propriétés.

Gestes citoyens

Lutte contre le bruit

Par arrêté préfectoral du 10 janvier 2006, les travaux momentanés de jardinage ou de bricolage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie mécanique, taillehaie,... ne peuvent être effectués que :

> Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 > Les samedis

de 9h à 12h et de 15h à 19h > Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h









Choré Art

Informations et préinscriptions pour la saison 2013/2014 secretariat.choreart@free.fr

Tricotons ensemble

Ils préparent ensemble un « village étonnant » pour quelques jours avant et pendant la Fête paroissiale. Rejoignez-les tous les mercredis et les samedis de 15h à 17h, dans la salle Paroissiale (derrière l'église).

Objectif: réaliser des carrés de laine de couleurs vives. Assemblés, ils constitueront des éléments d'habillage du mobilier urbain (Yarnbombing).

Contact : Véronique Doittau 01 34 87 37 59 zerodoittau@gmail.com

Calendrier de vos sorties

sauf indication contraire, les événements se déroulent à la salle des fêtes de Garancières

DU VENDREDI 21 AU DIMANCHE 23 JUIN

Fête de la Saint Pierre

proposée par le Comité des fêtes et la municipalité. Fête foraine durant les 3 jours.

VENDREDI 21 JUIN > retraite aux flambeaux Départ à 22 h de la salle des fêtes, avec la fanfare de Montfort l'Amaury.

SAMEDI 22 JUIN > repas "Moules frites" à 19 h et Grand feu d'artifice à 23 h, chemin de la Grande Fontaine.

DIMANCHE 23 JUIN > de 8 h à 18 h Vide-greniers

Maquillage gratuit pour les enfants et animation de rue : clown, jonglerie, musique, jeux pour enfants restauration (andouillettes, saucisses, frites).

SAMEDI 22 JUIN à partir de 18 h 30

Place des Halles d'Orgerus

Fête de la Musique

Concert de La Bande à GALA et du groupe Eklectick Mood

SAMEDI 29 JUIN à 20 h 30

Choré Art

« Pirates des caraïbes 7 – Le royaume des ombres » Spectacle de l'école de danse adultes 8 € - enfants (5 à 12 ans) 5 € - gratuit moins de 5 ans

SAMEDI 7 SEPTEMBRE de 10 h à 17 h

musique Siefa fig arts plastiques

Forum des inscriptions 2013-2014 aux activités de GALA : musique, théâtre, arts plastiques, MAO... Contact : GALA - http://gala.asso.fr - 01 34 86 66 44

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Stock-cars à Garancières, au lieu dit "l'hôtel Dieu" route de Flexanville. Restauration sur place à partir de 12 h Démarrage des courses à 15 h remise des coupes vers 18 h.



Foire aux Greniers à Bazainville, de 8 h à 18 h organisée par l'association **Planète Coeur**, au profit de ses actions de solidarité et humanitaires https://sites.google.com/site/planetecoeur

DU VENDREDI 20 AU DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Journées du Patrimoine (programme détaillé page 7) Exposition, concerts, inauguration, conférences Fête paroissiale

DU JEUDI 3 AU DIMANCHE 6 OCTOBRE

Le Comité de Jumelage recevra une délégation de nos amis de Scheden.

Pour rejoindre le jumelage, laissez vos coordonnées en Mairie.





Départ à la retraite

Le 19 avril, Madame Micheline DESCHAMPS

a quitté ses fonctions au service de notre collectivité pour une retraite bien méritée, après 35 années d'exercice à la mairie de Garancières.

Pour son remplacement, la municipalité a recruté Madame Sylvie BLAZEK, qui a pris son poste en mars dernier.



Naissances

Nos voeux de bienvenue à

- Charlie, Lola, Annie THEVENOT, le 1er novembre 2012
- Antoine, Octave SIMEON, le 26 décembre
- Maëlyne, Marie, Huguette LESVIER, le 27 décembre
- Lucia LE RUEN RODRIGUEZ, le 17 janvier 2013
- Léna EL JAKANI, le 19 janvier
- Lisa CORREIA VIALLE, le 28 février
- Julie, Marie, Sophie COUTADEUR, le 14 mars

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles

Alain MARTIN, le 9 novembre 2012 (58 ans) Georgette MASSIAS, le 4 décembre (76 ans) Mireille LUCE, le 23 février 2013 (78 ans) Renée DARDIT, le 8 mars (91 ans)

Médaillées du travail

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale

▲ Mme Huguette L'HOSTETTE, adjoint technique, a reçu la médaille Vermeil.

▲ Mme Micheline DESCHAMPS, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, a reçu la médaille Or.



En bref

Changements de propriétaire

Le Café de la Mairie, place Saint-Pierre, a changé de propriétaire. Depuis début avril, Monsieur Olivier LIU vous accueille dans son commerce.

La brasserie « la Garance », face à la gare, change également de propriétaire.

Monsieur Franck DENAIN rouvrira, en juillet, les portes de ce commerce, sous le nom de « Le Franky's »

pour une activité de restauration et bar.

Conjointement dans les mêmes murs, Monsieur Kevin Eluther exercera son activité de

« coiffeur-barbier ».







mairie-garancieres78.fr

Le blog officiel de la commune.

Depuis 2 ans, déjà plus de 50 000 pages vues.

Et plus de 15 000 visiteurs uniques.

Inscrivez-vous à la newsletter pour recevoir l'actualité et les informations qui concernent la vie de la commune.

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées pendant l'été

Chaque année depuis 2004, durant les mois de juillet et août, le Conseil général des Yvelines, en partenariat avec les Coordinations Gérontologiques Locales, recrute 150 étudiants pour rendre visite à des personnes âgées isolées.

Au programme : conversations, jeux de société, promenades, courses, rendezvous chez le coiffeur ou démarches administratives.

Seniors, si vous souhaitez bénéficier de ce service gratuit, contactez le 01 39 07 84 28

Etudiants, postulez à ce job d'été en déposant votre candidature sur : yvelines.fr/etudiantsseniors/

- > Les conditions :
- être titulaire du Baccalauréat depuis 1 an,
- habiter les Yvelines ou y étudier,
- avoir le permis de conduire depuis 2 ans,
- aimer le contact avec les seniors.